Journée internationale des migrants : Les enjeux et défis de la migration inter et intra-africaine au cœur des échanges !

MALI

1491

www.malikile.com

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 22 DÉCEMBRE 2023

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Rencontres suspectes à Alger

Le Mali conteste et met en garde

Sénégal :

Toujours pas de fiches de parrainage pour Sonko

Situation des journalistes en zones de conflit

L'UNESCO fait le point annuel 2023

Dengue

Maladie causée par un virus du genre Flavivirus, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé Aedes aegypti

CAUSES

Piqûre du moustique femelle Aedes aegypti

5 sérotypes du virus de la dengue

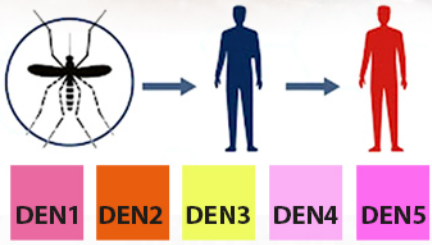

SYMPTÔMES

Temps d'incubation :
4 à 10 jours après la piqûre

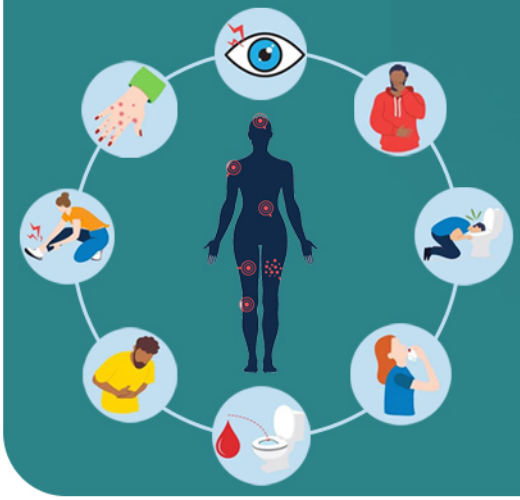

DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derriere les yeux
- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptomes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (somnolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires
- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

TRAITEMENTS & VACCIN

Un vaccin est disponible*

Paracétamol

Repos

Anti-inflammatoire

⚠ ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

BONS CONSEILS & PRÉVENTION

Consultez toujours un médecin en cas de dengue

Éviter l'eau stagnante

Faites vous vacciner contre la dengue*

Mettez du chlore dans les piscines

Utilisez un spray anti-moustique

*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déja infectées par la maladie

Sommaire «

P. 13

P. 21

P. 24

/ Une /

Rencontres suspectes à Alger : Le Mali conteste et met en garde — P. 4

/ Breves /

Bénin : Patrice Talon souhaite rétablir les relations avec le Niger — P. 12
Algérie : Le président Tebboune reçoit l'imam Mahmoud Dicko — P. 13
DAF de la Présidence : Pourquoi tant de mépris pour la presse ? — P. 14
Œuvre sociale du président Assimi : Des fournitures scolaires pour Koulikoro — P. 15
Lutte contre les violences basées sur le genre : Garantiguibougou et Kalaban-coro sensibilisés — P. 16
Dissolution de l'Association «Observatoire» : Opacité financière et manquements légaux dénoncés — P. 17

/ Actualité /

Journée internationale des migrants : Les enjeux et défis de la migration inter et intra-africaine au cœur des échanges ! — P. 19
Justice : Chouala Bayaya Haidara incarcéré — P. 21

/ Politique /

PONAM : Le plan d'action adopté ! — P. 24
Situation des journalistes en zones de conflit : L'UNESCO fait le point annuel 2023 — P. 26
Exploits du DG de l'INPS : Les félicitations du Dr Fomba — P. 28

/ Culture & Société /

Tourisme au Mali : Faire du secteur un moteur de l'économie nationale — P. 30

/ International /

Niger : L'Allemagne souhaite reprendre sa coopération militaire — P. 32
Sénégal : Toujours pas de fiches de parrainage pour Sonko — P. 34

/ Sport /

GUINÉE : Un duo Diawara à la tête du Syli — P. 35

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou SISSOKO

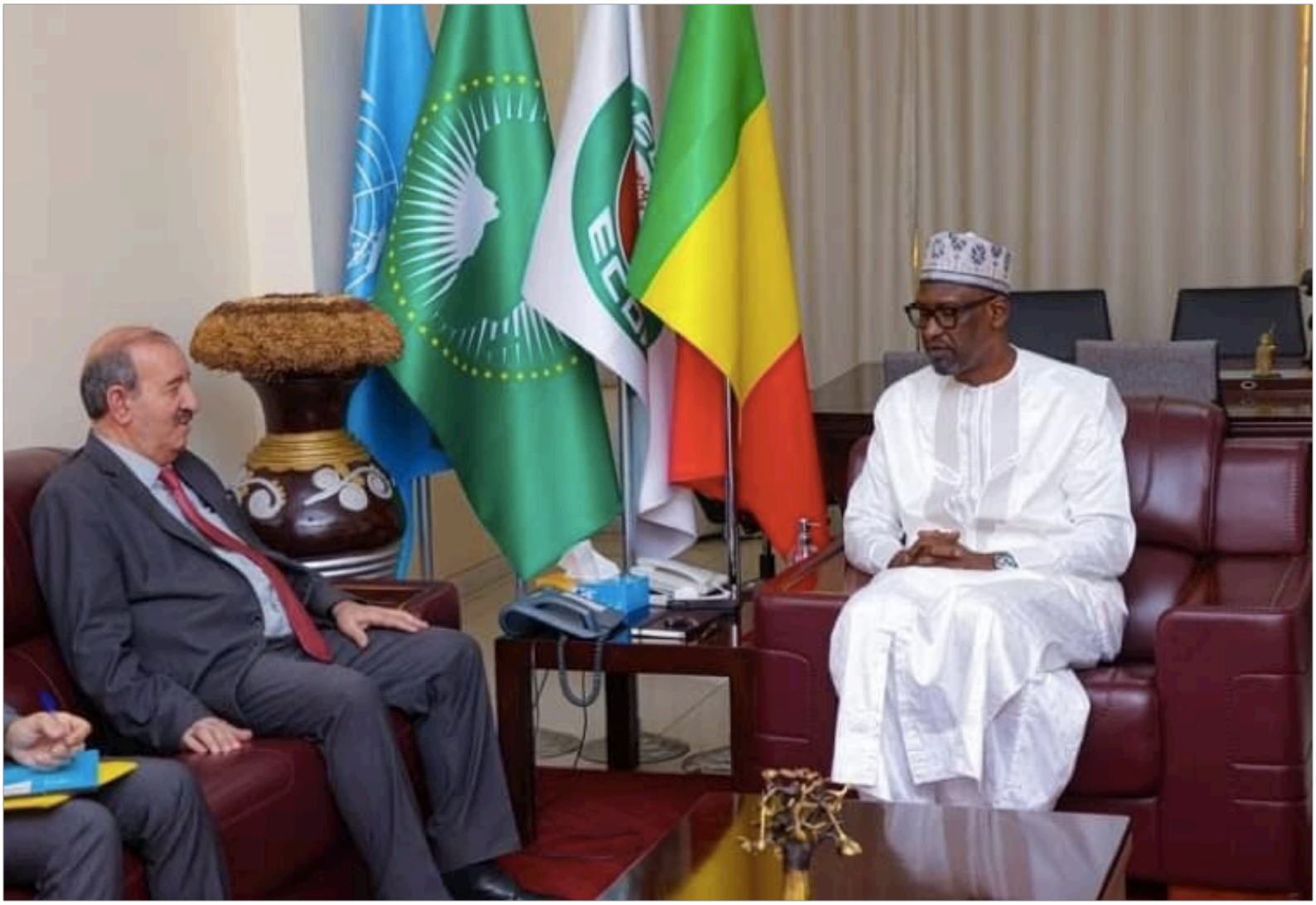

Rencontres suspectes à Alger

Le Mali conteste et met en garde

Le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République du Mali a convoqué l'Ambassadeur de la République algérienne démocratique et populaire au Mali afin de protester vigoureusement contre les agissements récents des Autorités algériennes, sous prétexte du processus de paix au Mali.

Le Ministre a exprimé son mécontentement quant aux rencontres fréquentes qui ont eu lieu en Algérie, impliquant des personnes connues pour leur hostilité envers le gouvernement malien, ainsi que certains mouvements signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, qui ont choisi de soutenir les terroristes. Ces rencontres se sont déroulées sans aucune information ou implication des Autorités maliennes, ce qui risque de nuire aux bonnes relations entre les deux pays.

Le Ministre a souligné avec insistance que de tels actes constituent une ingérence dans les affaires intérieures du Mali. Il a invité la partie algérienne à privilégier la voie de la concertation avec les Autorités maliennes, les seules légitimes pour entretenir des échanges d'État à État avec les partenaires du Mali.

Il convient de rappeler que le Mali a fait appel à l'Algérie, en raison des liens historiques de fraternité et de confiance mutuelle entre les deux pays, pour assumer le rôle de leadership dans la médiation internationale du processus de paix. Le Mali assume pleinement sa

responsabilité d'État souverain dans cette démarche.

Le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a réaffirmé l'engagement du gouvernement malien à mettre en œuvre l'Accord pour la paix, ainsi que la détermination des plus hautes Autorités du Mali dans la lutte contre le terrorisme et l'insécurité sous toutes ses formes, dans le but d'assurer la sécurité et la stabilité au profit de la population.

Il est inacceptable que l'Algérie, en tant que pays voisin et médiateur dans l'Accord d'Alger signé entre les parties maliennes, offre une tribune aux groupes armés et aux proches des groupes terroristes qui s'opposent aux dirigeants de la transition. C'est en substance ce que l'Ambassadeur de l'Algérie au Mali a été informé lors de sa convocation par le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République du Mali.

Cette convocation de l'Ambassadeur de la République algérienne démocratique et populaire le 20 décembre 2023 témoigne de la préoccupation du Mali face aux actions préjudiciables de l'Algérie. Le Mali reste déterminé à poursuivre ses efforts pour la paix et la stabilité, et compte sur la coopération et la concertation entre les deux pays pour parvenir à une résolution pacifique de la situation.

Le Mali conteste fermement les rencontres suspectes qui se sont déroulées à Alger et met en garde l'Algérie contre toute ingérence dans ses affaires intérieures. Le Mali reste engagé dans la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et continuera de lutter contre le terrorisme et l'insécurité afin d'assurer la sécurité et la stabilité du pays. Le ministre des Affaires étrangères malien a vivement protesté contre les récents actes inamicaux des autorités algériennes, qui se sont déroulés sous le couvert du processus de paix au Mali. Il a souligné que les rencontres récurrentes en Algérie, impliquant des personnes connues pour leur hostilité envers le gouvernement malien, ainsi que certains mouvements signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, choisis parmi les terroristes, compromettent les bonnes relations entre les deux pays.

Le ministre a insisté sur le fait que ces actes constituent une ingérence

dans les affaires intérieures du Mali et a invité la partie algérienne à privilégier la voie de la concertation avec les autorités maliennes, seules légitimes pour entretenir des échanges d'État à État avec les partenaires du Mali.

Il a également rappelé le contexte dans lequel le Mali a fait appel à l'Algérie, en raison des liens historiques de fraternité et de confiance mutuelle entre les deux pays, pour assumer le rôle de leadership de la médiation internationale dans le cadre du processus de paix. Le Mali, en tant qu'État souverain, assume toute sa responsabilité dans cette démarche.

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a réaffirmé l'engagement du gouvernement à mettre en œuvre l'Accord de paix, ainsi que la détermination des plus hautes autorités du Mali dans la lutte contre le terrorisme et l'insécurité sous toutes ses formes. Cette lutte vise à établir la sécurité et la stabilité au bénéfice de la population malienne, conscient que le développement durable ne peut se réaliser sans la paix et la cohésion nationale.

Binadjan Doumbia

IHEM

INSTITUT DES HAUTES ETUDES EN MANAGEMENT

PROGRAMME DE BOURSES POUR ETUDIANTS MERITANTS DE FAMILLES DEFAVORISEES

APPEL A CANDIDATURES

Avec l'appui de sociétés de la place, l'Institut des Hautes Etudes en Management (IHEM) a le plaisir d'annoncer la mise en place d'un système de bourses d'études pour la préparation de la Licence dénommé Programme de Bourses pour Etudiants Méritants de Familles Défavorisées. Ce Programme de bourses s'adresse aux élèves-étudiants particulièrement brillants âgés au **maximum de 22 ans**, ayant obtenu le baccalauréat au cours de la **session de 2023, avec au moins la mention assez-bien**, et provenant de familles aux revenus modestes.

Les bénéficiaires, sélectionnés par une commission tripartite (IHEM-MESRS-DONATEURS), pourront bénéficier d'une formation supérieure de qualité en poursuivant leurs études à l'IHEM, les bourses qui leur seront octroyées dans le cadre du Programme leur permettant notamment de faire face aux frais de scolarité que les revenus de leurs parents ne peuvent supporter.

Le dossier de candidature comprend les pièces suivantes :

- une demande manuscrite indiquant les contacts du candidat (numéro de téléphone, adresse électronique);
- une déclaration de revenus des parents ou toute preuve attestant leur niveau de revenus ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- l'attestation du baccalauréat ;
- le relevé des notes obtenues au baccalauréat;
- les bulletins de notes des classes de 10ème, 11ème et 12ème.

Les candidats intéressés par le présent appel devront déposer leurs dossiers de candidatures sous pli fermé au plus tard le 02 janvier 2024 à 17 h à l'adresse suivante :

M. le Président de l'IHEM, Hamdallaye ACI 2000, Rue 384, Bamako-Mali,

Tél. : (223) 20 29 28 64/ 76 47 81 83/ 65 51 52 58

Bamako, le 12 Décembre 2023

Le Président de l'IHEM

Abdoullah COULIBALY

Institut des Hautes Etudes en Management
Président
I.H.E.M.

Forces Armées Maliennes

Ce mercredi 20 décembre 2023, le poste FAMa de Dinangourou, cercle de Koro, a été attaqué par des terroristes.

Ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Ind. Hôtelière et du Tourisme

Conseil supérieur du Tourisme

La 1ere réunion ordinaire tenue sous la présidence du Premier ministre Choguel Kokalla MAIGA

La 1ère session du Conseil supérieur du Tourisme s'est tenue le jeudi, 21 décembre 2023, à l'Hôtel de l'Amitié de Bamako, sous la présidence du Premier ministre, Chef du Gouvernement, Dr Choguel Kokalla MAIGA. C'était en présence de plusieurs membres du Gouvernement dont le ministre chargé du Tourisme, Andogoly GUINDO.

Créé par la Loi n°2015-037 du 16 juillet2015, le Conseil supérieur du Tourisme est un organe d'orientation, dont la présidence est assurée par le Premier ministre. Entre autres missions, le CST apporte son concours à la définition de la politique de l'État dans le domaine du Tourisme.

Malick Konate

#Mali - #Algerie : Ce jeudi 21 décembre 2023, le ministre algérien des Affaires étrangères a convoqué l'ambassadeur du Mali à Alger.
#Bèki_Takè

Malick Konate

Dans le cadre de sa visite en Algérie, Cheikh Imam Mahmoud Dicko a été chaleureusement reçu en audience par le ministre des Affaires religieuses et des dotations algérien, Dr Youssef Belmahdi. Cette rencontre a permis un échange fructueux sur des questions religieuses et les relations bilatérales entre les deux pays. Les discussions ont porté sur des sujets tels que la promotion de la tolérance religieuse, la coopération dans le domaine de l'éducation religieuse et les initiatives communes pour renforcer les valeurs spirituelles et morales au sein des communautés. Cette rencontre témoigne de l'importance de la diplomatie religieuse dans le maintien des liens interreligieux et du dialogue constructif entre les nations.

#Bèki_Takè

Malick Konate

Ce jeudi matin, le guide religieux Chouala Bayaya Haidara a été transféré à la prison de Dioila en attendant son jugement prévu le 12 mars 2024.
#Bèki_Takè

Malick Konate

Conseil des ministres : Le gouvernement malien vient de dissoudre l'Association « Observatoire pour les élections et la bonne gouvernance au Mali » dirigée par le Dr Ibrahim SANGHO. Le gouvernement affirme ne pas connaître les sources de financement de l'association.

Il est à noter que le Dr Ibrahim avait accordé une interview à un média étranger, dans laquelle il avait exprimé sa demande de fixer une nouvelle date pour les élections.

#Bèki_Takè

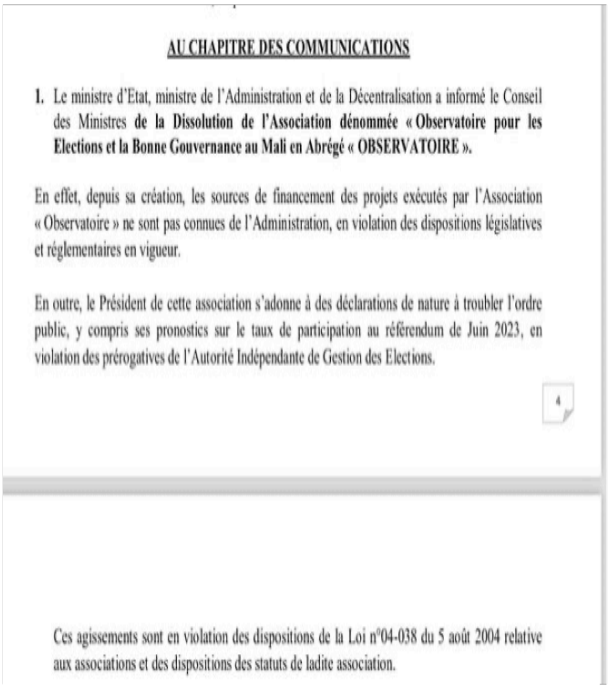

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

1. Le ministre d'Etat, ministre de l'Administration et de la Décentralisation a informé le Conseil des Ministres **de la Dissolution de l'Association dénommée « Observatoire pour les Elections et la Bonne Gouvernance au Mali en Abrégé « OBSERVATOIRE ».**

En effet, depuis sa création, les sources de financement des projets exécutés par l'Association « Observatoire » ne sont pas connues de l'Administration, en violation des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

En outre, le Président de cette association s'adonne à des déclarations de nature à troubler l'ordre public, y compris ses pronostics sur le taux de participation au référendum de Juin 2023, en violation des prérogatives de l'Autorité Indépendante de Gestion des Elections.

4

Ces agissements sont en violation des dispositions de la Loi n°04-038 du 5 août 2004 relative aux associations et des dispositions des statuts de ladite association.

Dr Malika Issoufou

#JUMAA_MUBARAK

Le Prophète dit :Sache que ce qui t'as manqué ne t'était pas destiné, et que ce qui t'as atteint ne pouvait te manquer. Sache que la victoire accompagne l'endurance, que le soulagement arrive après l'affliction, comme la facilité après la difficulté.» Rapporté par Ahmed 2803

Que le bon Dieu protège le Niger et son Peuple Amine

Mali Puissancii Off

Djigui Diarra a arrêté un penalty cet après-midi, préservant ainsi sa cage inviolée et permet à Young Africans de remporter le match contre Medeama 3-0 en Ligue des champions de la CAF.

People223.com

#Sport #Football

#Fousseni_Diawara s'est exprimé, vendredi 15 décembre, sur Canal+ concernant la décision de #Kaba_Diawara qui l'a nommé comme entraineur adjoint au sein du Syli.

"Moi, je suis prêt à tout donner, je l'ai fait avec le Mali, donc les Guinéens m'ont ouvert la porte, c'est à moi de leur rendre cette confiance, notamment au sélectionneur #Kaba_Diawara que je remercie."

Leyman Savadogo

Vatican .la religion musulmane va accueillir de nouvelle personnes suite à la déclaration du Pape .le temps est le meilleur juge

Ministère Délégué chargé des Réformes Politique et Institutionnelles

Ateliers sur la IVème République : Rôles et responsabilités des acteurs sociaux, politiques et institutionnels. Étape de Koulikoro.
Madame le Ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des réformes politiques et institutionnelles lance les travaux.

SALON DES MEDIAS DU MALI

3ÈME ÉDITION

DU 09 AU 12 MAI

2024

l o a d i n g . . .

Bénin
Patrice Talon souhaite rétablir les relations avec le Niger

Le président béninois Patrice Talon a déclaré jeudi matin son souhait de «rétablir rapidement les relations» entre le Bénin et ses voisins qui ont connu des coups d'État, lors de son discours annuel devant l'Assemblée nationale.

Le chef de l'État a affirmé qu'il y avait «un temps pour condamner, un temps pour exiger et un temps pour faire le point et prendre acte», en évoquant notamment le Niger, où un coup d'État en juillet a renversé le président Mohamed Bazoum.

«Prendre acte requiert que nos interlocuteurs jouent leur rôle en exprimant clairement leurs intentions, mais aussi leurs attentes, auprès de la communauté internationale», a précisé Patrice Talon devant les députés.

«La balle est dans le camp des autorités de fait, qui doivent donner des garanties», a-t-il ajouté.

Les sanctions de la communauté internationale et de la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à l'encontre du Niger ont de lourdes conséquences économiques pour le Bénin, en raison de la fermeture des frontières entre les deux pays.

Le Bénin enregistre notamment une baisse de ses revenus portuaires, suite à l'arrêt du transit de marchandises vers le Niger via ses ports.

L'oléoduc géant reliant le sud-est du Niger à la côte béninoise, qui devait permettre la commercialisation du pétrole nigérien sur le marché international à partir de janvier, est également une source de préoccupation pour les deux pays. Le Niger espère augmenter ses recettes pétrolières et le Bénin souhaite percevoir des droits de transit pour compenser les pertes de recettes douanières dues aux sanctions.

La CEDEAO a ouvert la voie le 10 décembre à un assouplissement de ses sanctions à l'encontre du Niger, en le conditionnant à une «transition courte» avant le retour des civils au pouvoir.

Sur les quinze pays membres de la CEDEAO, quatre sont désormais dirigés par des militaires arrivés au pouvoir par des coups d'État depuis 2021 : le Mali (2021), la Guinée (2021), le Burkina Faso (2022) et le Niger (2023).

La multiplication de ces régimes militaires inquiète la CEDEAO en raison de leur impact sur la démocratie, mais aussi des risques de déstabilisation régionale.

Binadjan Doumbia

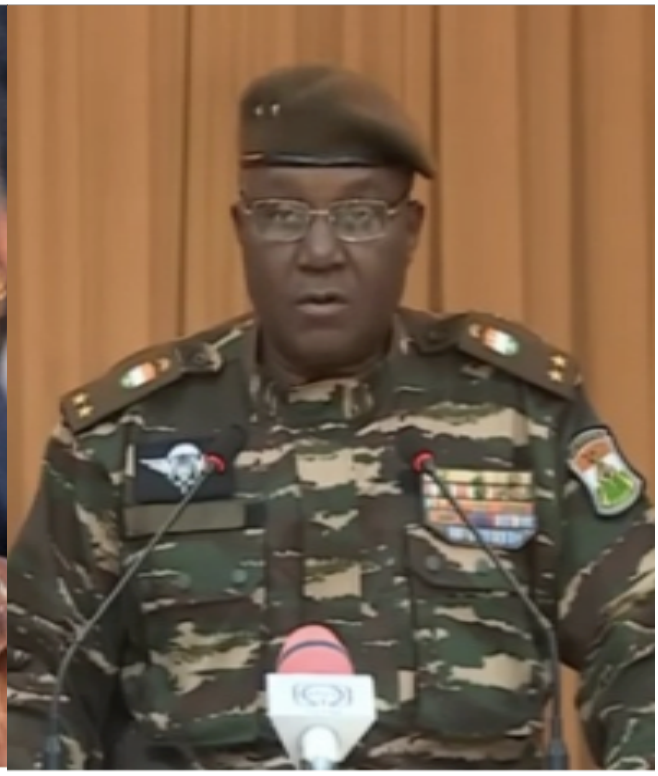

Algérie
Le président Tebboune reçoit l'imam Mahmoud Dicko

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu mardi dernier l'imam de la Confrérie Kountiya de la République du Mali, Mahmoud Dicko, selon un communiqué de la présidence de la République.

Ont assisté à l'audience le directeur de Cabinet à la présidence de la République, Boualem Boualem, le directeur général de la Documentation et de la sécurité extérieure, le général-major Djebbar M'henna, et le conseiller du président de la République, chargé des Affaires religieuses, des Zaouïas et des Écoles coraniques, Mohamed Hassouni, indique le communiqué.

L'imam de la Confrérie Kountiya de la République du Mali, Mahmoud Dicko, a exprimé sa fierté d'être en Algérie, le pays des martyrs et des hommes libres, et de sa rencontre avec le président de la République. Il a également exprimé ses remerciements pour l'accueil chaleureux et la généreuse hospitalité.

Dans une déclaration à l'issue de sa rencontre avec le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'imam Dicko a souligné que l'Algérie et le Mali ne sont pas seulement des voisins, mais plutôt un seul pays et une partie indivisible. Il a exprimé ses remerciements à l'Algérie, qui a été aux côtés du Mali dans toutes les étapes et les crises qu'il a traversées.

Il a également exprimé l'espoir que son pays soit capable de surmonter les difficultés dont il souffre et de parvenir à la réconciliation et à la coexistence pacifique entre tous les peuples de la région du Sahel.

Binadjan Doumbia

DAF de la Présidence : Pourquoi tant de mépris pour la presse ?

Tout se passe comme si certains proches du colonel Assimi Goïta travaillent contre les Maliens. Depuis l'avènement de la liberté d'expression au Mali en mars 1991, jamais la presse malienne n'a été aussi humiliée que par la présidence de la République. L'actuel directeur administratif et financier (DAF) de la présidence, celui-là même qu'on soupçonne d'avoir fait de la Super Coupe Assimi une activité génératrice de revenus, s'illustre négativement.

En effet, comment comprendre le comportement du DAF, le colonel Tounkara, dont les conséquences vont au-delà de l'imaginaire ? En ce qui concerne la presse, on a du mal à comprendre le fait que la présidence prenne les journaux aux prix du kiosque.

Beaucoup de gens y voient une autre façon de clochardiser la corporation au moment où certaines nations font de leur mieux pour appuyer leur presse locale. La présidence de la République sous la houlette de l'actuel DAF est tombée si bas que le DAF, calculatrice en main, procède au paiement de miettes à des chefs d'entreprise.

D'aucuns diront que la presse dans son ensemble doit simplement dire non. Il est certes difficile d'obtenir le consensus avec la situation que connaît le pays. Comment comprendre que la première institution puisse donner 15 000 F CFA à des journaux pour un abonnement annuel ? Quel paradoxe dans un pays qui chasse la presse étrangère et insulte la sienne ?

Le DAF de la présidence est aujourd'hui en train de donner une mauvaise image à la première institution qui l'emploie. Pourtant, il gérerait à sa guise la Super Coupe Assimi comme un fonds personnel, avec moins d'implication du département des Sports. Ce n'est pas tout. Depuis son arrivée, les grincements de dents sont monnaie courante à propos de la passation de certains marchés (nous y reviendrons prochainement).

En un mot, le DAF de la présidence gagnerait à tisser un partenariat fécond avec la presse plutôt que de tenter de la clochardiser. Rappelons que la presse étrangère que la transition dit hostile bénéficiait d'une largesse jamais égalée à l'époque. Où vont donc les sous alloués à l'époque à cette presse qui n'est plus là.

Les psychologues sont unanimes pour dire qu'une personne qui méprise a clairement l'intention d'humilier l'autre. Elle cherche à le ridiculiser. À le rabaisser. Et même à l'annuler de façon ouverte et manifeste. Elle le fait en cherchant l'opportunité parfaite. Et elle y parvient en s'entraînant au quotidien, jusqu'à laisser une blessure mentale et une fracture au niveau de l'amour-propre. Puis elle finit par briser pour toujours le lien de la confiance ».

Le président Assimi a dit lors d'un de ses discours « si j'échoue c'est la jeunesse qui a échoué », Mon Colonel, la plupart des entreprises de Presse que vous méprisez aujourd'hui appartiennent à des jeunes. À méditer !

A.D

SOURCE : LA SIRÈNE

Œuvre sociale du président Assimi
Des fournitures scolaires pour Koulikoro

Le Président de la Transition, Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA, a récemment démontré son généreux soutien à l'éducation en remettant 140 cartons de craies à l'Académie d'enseignement de Koulikoro, dans le cadre de ses œuvres sociales. La cérémonie de remise a eu lieu le 20 décembre 2023, dans la cour du lycée Dioba DIARRA, en présence de personnalités notables telles que le Gouverneur de la Région de Koulikoro, le Colonel Lamine Kapory SANOGO, le Conseiller spécial du Président de la Transition, chargé des œuvres sociales, Aguibou DEMBELE, ainsi que des membres du Conseil national de Transition.

Cette précieuse donation comprend 120 cartons de craie blanche et 20 cartons de craie de couleur, et vise à soutenir les lycées publics de la 2ème région administrative du Mali. Il convient de souligner que cette initiative s'inscrit également dans le cadre de la Journée nationale des personnes vivant avec un handicap, célébrée le 3 décembre de chaque année, ce qui reflète l'engagement profond du Président de la Transition envers l'inclusivité et le bien-être de toutes les composantes de la société malienne.

Aguibou DEMBELE, Conseiller spécial, a mis en avant les multiples actions du Président de la Transition en faveur des personnes vivant avec un handicap, notamment la remise de 80 motos tricycles, des kits alimentaires, 1 000 pommades et 200 lunettes aux albinos. Ces gestes visent à promouvoir l'autonomie de cette communauté et démontrent la volonté du Président GOÏTA de voir chaque Malien, indépendamment de ses conditions, s'épanouir et contribuer au développement du pays.

Il est important de souligner l'aspect solidaire inhérent à la culture malienne, et M. Aguibou DEMBELE exhorte l'ensemble du pays à se mobiliser pour le bien-être des personnes les plus démunies. Il a également mis en lumière la contribution de l'Union malienne des aveugles (UMAV) à travers la fabrication de craies de qualité. Son Excellence le Président GOÏTA a choisi d'acheter ces craies à l'UMAV pour soutenir leur travail et contribuer à l'amélioration de l'éducation au Mali.

Le Directeur de l'Académie d'enseignement de Koulikoro et le représentant du maire de la ville ont exprimé leur gratitude envers le Chef de l'État pour cette initiative, soulignant qu'elle rehaussera la qualité de l'enseignement dans leurs établissements et stimulera le niveau des élèves.

Depuis son accession à la magistrature suprême, Son Excellence le Colonel Assimi Goïta a fait des œuvres sociales une priorité, marquant ainsi son engagement envers l'amélioration des conditions de vie et d'éducation à travers tout le Mali. Cette initiative, financée par une partie des fonds de souveraineté, s'ajoute à une série d'actions visant à renforcer les infrastructures et les services essentiels dans tout le pays.

Arouna Sidibé

Lutte contre les violences basées sur le genre : Garantiguibougou et Kalaban-coro sensibilisés

Une journée portes ouvertes a récemment été organisée à Garantiguibougou et Kalaban-coro au Mali dans le but de sensibiliser la population aux violences basées sur le genre (VBG) et de présenter les différentes prestations des Unités Territoriales de la Compagnie de la Rive Droite.

Depuis de nombreuses décennies, le Mali accorde une grande importance à l'égalité des genres. Le pays a adhéré à plusieurs instruments internationaux et régionaux de protection des droits de l'homme et a mis en place le Programme National de lutte contre les Violences Basées sur le Genre. Dans ce cadre, une stratégie nationale pour la période 2019-2030 a été élaborée dans le but de mettre fin aux VBG.

La lutte contre les VBG s'est développée grâce à la création de structures et de centres de prise en charge holistiques, tels que le «One Stop Center» et le «Guichet Unique» ou «I sigui». Ces structures ont été mises en place avec le soutien de partenaires techniques et financiers afin d'assurer leur fonctionnalité et d'encourager les communautés à dénoncer les cas de VBG et à promouvoir la protection des victimes.

Le Capitaine Wassa Ouattara, Point Focal Genre à la Gendarmerie Nationale du Mali, a souligné l'importance de sensibiliser la population aux pratiques de VBG et de les informer sur la prise en charge et la gestion de ces cas au niveau des Brigades et Commissariats de Police. Il a également exprimé sa gratitude envers la Direction de la Coopération et des Actions de Formation (DCAF) pour son soutien technique et financier.

Le Colonel Youssouf Otto Diallo, Commandant de la Gendarmerie n°1 de Bamako, a ajouté que cette journée portes ouvertes offre un espace d'échange où les structures compétentes peuvent sensibiliser la population et recueillir leurs préoccupations. Il a souligné l'importance d'une meilleure compréhension des VBG pour lutter efficacement contre ce problème.

Cette journée portes ouvertes a permis de renforcer la sensibilisation de la population malienne aux violences basées sur le genre. Les différentes structures et centres de prise en charge ont été présentés afin d'encourager les victimes à demander de l'aide et à ne pas rester dans l'ombre. La lutte contre les VBG est un enjeu majeur pour le Mali, qui continue à œuvrer pour l'égalité des genres et la protection de ses citoyens.

Fatou Sissoko

Dissolution de l'Association «Observatoire» : Opacité financière et manquements légaux dénoncés

Le Colonel Abdoulaye Maïga, ministre d'État, ministre de l'Administration et de la Décentralisation, a annoncé la dissolution de l'Association «Observatoire pour les Élections et la Bonne Gouvernance au Mali» lors du dernier Conseil des Ministres. Cette décision fait suite à de multiples irrégularités constatées au sein de l'association, notamment en ce qui concerne l'opacité financière et le non-respect des obligations légales.

Depuis sa création, l'Association «Observatoire» a suscité des inquiétudes quant à la transparence de ses sources de financement. Selon le ministre Maïga, ces sources n'étaient pas connues de l'Administration, ce qui constitue une violation flagrante des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Cette opacité financière remet en question la légitimité des projets exécutés par l'association et nuit à la confiance du public ainsi qu'aux autorités.

Le ministre Maïga a également souligné le manque de communication de l'Association «Observatoire» avec le Gouverneur du District de Bamako. Aucune information n'a été transmise concernant les changements et les modifications intervenus au sein de l'association. De plus, les rapports d'activités n'ont jamais été déposés conformément aux instructions relatives au dispositif commun de coordination, de suivi et de contrôle des activités des associations, organisations non gouvernementales et fondations sur le territoire de la République du Mali. Cette absence de communication et de transparence compromet sérieusement la crédibilité et l'intégrité de l'Association «Observatoire».

Le ministre a également mentionné les déclarations du Dr. Ibrahim Sangho, président de l'association, qui ont été perçues comme une ingérence dans les prérogatives de l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections. En particulier, les pronostics du Dr. Sangho sur le taux de participation au référendum de juin 2023 ont été considérés comme une tentative de perturber l'ordre public. Ces agissements, en plus d'être contraires à la loi régissant les associations, compromettent l'intégrité du processus électoral en cours au Mali.

En réponse à ces nombreux manquements, le Colonel Abdoulaye Maïga a justifié la dissolution de l'Association «Observatoire» conformément à la Loi n°04-038 du 5 août 2004 relative aux associations et aux dispositions des statuts de ladite association. Cette décision s'inscrit dans le cadre des efforts continus du gouvernement malien pour garantir la transparence, la légalité et l'intégrité des institutions et des processus démocratiques dans le pays.

La dissolution de l'Association «Observatoire» envoie un message fort quant à la détermination du gouvernement à lutter contre toute forme d'irrégularité pouvant compromettre la crédibilité des élections et la bonne gouvernance au Mali. Cette décision vise à garantir la transparence, la légalité et l'intégrité des institutions et des processus démocratiques dans le pays. Il est essentiel que les associations et organisations respectent les obligations légales et communiquent de manière transparente avec les autorités compétentes afin de préserver la confiance du public et la crédibilité des processus démocratiques.

Karamoko B Keita

Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre per- sonne physique ou morale, la communication des in- formations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la dé- tection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'inves- tigations dont disposent les administrations ou ser- vices pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enri- chissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des méca- nismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites;

Article 6 : Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Journée internationale des migrants : Les enjeux et défis de la migration inter et intra-africaine au cœur des échanges !

Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des migrants, l'Association malienne des expulsés (AME) a tenu une conférence de presse accompagnée d'une projection de films et d'une exposition de photos sur le parcours des migrants. Cela s'est déroulé le mercredi 20 décembre 2023, au siège de l'AME à Djelibougou, sur la route de Koulikoro.

La commémoration du 18 décembre 2023, Journée internationale des migrants

Chaque année, la «Journée internationale des migrants» est célébrée. Cette journée a été proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 4 décembre 2000 (résolution A/RES/55/93). Elle commémore l'adoption de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Cette date symbolique vise à attirer l'attention sur cette convention adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 18 décembre 1990, qui vise à protéger les droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille. Cependant,

jusqu'à ce jour, cette convention reste inapplicable en raison d'un manque de ratifications suffisantes (27 États en 2011). Entrée en vigueur le 1er juillet 2003, elle peine à être prise en considération, en particulier par les pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques).

La Journée internationale des migrants est donc l'occasion, dans le monde entier, de réaffirmer et de promouvoir les droits des migrants, mais aussi de dissiper les préjugés et de sensibiliser l'opinion à leurs contributions dans les domaines économique, culturel et social, au profit tant de leurs pays d'origine que de leurs pays de destination.

Pour commémorer l'édition 2023, l'AME (Association malienne des expulsés) a organisé le mercredi 20 décembre 2023 une journée d'activités d'animation culturelle (cuisine et musique africaine), d'information, de sensibilisation et de plaidoyer, afin d'aborder les enjeux et défis de la migration inter et intra-africaine (libre circulation des personnes et de leurs biens, intégration africaine, développement économique, etc.).

Dans son discours, le président de l'AME, Ousmane Diarra, a déclaré que le Mali est un pays qui a une longue tradition migratoire. «Les migrations maliennes sont motivées par plusieurs causes, notamment économiques, sociales et culturelles. Si, au début, les migrations maliennes étaient principalement masculines et majoritairement juvéniles, de nos jours, au Mali, les dynamiques migratoires ont évolué. La migration n'est plus l'apanage d'une seule couche sociale, d'une seule région ou même d'une ethnie. De plus, ces migrations sont à la fois nationales et internationales», a-t-il expliqué. En effet, il a précisé que de nos jours, les migrations internationales, notamment celles dirigées vers l'Europe, deviennent de plus en plus difficiles compte tenu des différentes mesures prises par les pays européens contre les migrants subsahariens en général, et maliens en particulier (durcissement des politiques migratoires, l'externalisation de leurs frontières par le biais de l'agence Frontex surtout...).

Ainsi, il a laissé entendre que ces différentes mesures ont plusieurs conséquences sur les migrants, telles que les expulsions, les refoulements et les rapatriements.

Cette occasion a été mise à profit par le président de l'AME pour exhorter les États qui n'ont pas encore signé la Convention à procéder à sa signature et à sa ratification dans un bref délai afin de l'appliquer pleinement. Il a également invité la communauté internationale à redoubler d'efforts pour la promotion et la protection des droits des personnes migrantes, indépendamment de leur statut. De plus, il a encouragé les États africains à prendre des mesures concrètes pour faciliter la libre circulation des personnes et de leurs biens sur le continent, ainsi que pour favoriser l'intégration africaine et le développement économique du continent.

Enfin, il a incité les décideurs africains à entreprendre des actions de formation et de sensibilisation des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) pour le respect des droits des migrants et contre la violence à l'égard des migrants.

Au cours de sa présentation, Lamine DIAKITE, Chargé de programme de l'AME, a fait savoir qu'au cours de l'année 2022, environ 6 517 migrants ont été accueillis, dont 6 371 hommes, 67 femmes, 73 enfants et 6 bébés.

Par ailleurs, il a rapporté que le nombre de migrants assistés s'élève à 1256 personnes, dont 1110 hommes, 67 femmes, 73 enfants et 6 enfants.

Maffenin Diarra

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp:70 44 22 23 - Mail:@gmail.com
Site:www.malikile.com

Justice : Chouala Bayaya Haidara incarcéré

Après avoir reçu sa convocation à la brigade d'investigation judiciaire la veille, le prêcheur Chouala Bayaya Haidara a été placé sous mandat de dépôt hier, le 20 décembre 2023. Il est accusé d'atteinte au crédit de l'État et de trouble à l'ordre public, alors que le concerné affirme avoir réclamé l'électricité pour les Maliens.

Mouhamadou Chouala Bayaya Haidara, guide spirituel des Hisbou Rahamane, a été inculpé et placé sous mandat de dépôt par le procureur du pôle anti-cybercriminalité, pour des accusations d'atteinte au crédit de l'État et de trouble à l'ordre public.

Son jugement est fixé au 12 mars 2024. Selon certaines sources, le bureau du Haut Conseil Islamique du Mali, dont il est membre, a convoqué une réunion extraordinaire pour discuter de sa situation.

Avant de se rendre à la BIJ, il a réagi dans une vidéo postée sur sa page où le leader religieux a confirmé son interpellation et s'est dit prêt à se mettre à la disposition de la justice. «Je viens de recevoir une convocation, il n'y a pas de problème, mais j'ai juste parlé de l'électricité et je pense qu'on peut donner l'électricité et faire la guerre», a-t-il ajouté avant de se faire accompagner par les éléments de la BIJ et plusieurs de ses fidèles le mardi.

«Je n'ai fait que réclamer l'électricité pour les Maliens», clamait-il dans une vidéo réalisée chez lui avant de répondre à la convocation de la Brigade d'Investigation Judiciaire.

Mercredi, pendant la rue donnant accès à la Brigade d'Investigations

Judiciaires non loin du grand marché de Bamako, remplie de ses partisans venus nombreux le mardi et hier mercredi pour apporter leur soutien au moment où le prêcheur était devant le Procureur, le prévenu aurait été discrètement conduit à la maison centrale d'arrêt de Bamako (MCA), à bord d'une Kia noire, banalisée aux environs de 11h31 GMT exactement.

Le prêcheur Chouala Bayaya Haïdara est connu pour ses sorties répétées contre certaines actions et décisions au cours de cette transition.

Le prêcheur bénéficie du soutien de la coordination des mouvements et sympathisants de l'imam Mohamoud Dicko.

Dans un communiqué, la Coordination des Mouvements, Associations et Sympathisants de l'Imam Mahmoud Dicko (CMAS) a réagi à l'interpellation du prêcheur mis en prison.

«Selon le prêcheur lui-même, cette interpellation fait suite à l'une de ses interventions sur 'la coupure intempestive de l'électricité au Mali'», indique le communiqué. «La CMAS, forte de ses valeurs républicaines et patriotiques, compte sur la justice de notre pays pour que le droit soit rendu et invite les autorités à faire preuve de retenue en cette période de Transition où tous les citoyens maliens doivent se rassembler. La CMAS apporte également son soutien inconditionnel à Chouala Bayaya Haidara et suit de près l'évolution de la situation.

La CMAS a également appelé les militants et les fidèles du guide religieux à rester disponibles pour soutenir toutes les initiatives de paix et de dialogue, qui sont les seules garanties d'une stabilité durable sur l'ensemble du territoire national.

Après l'activiste Ras Bath, Ben le cerveau et son compagnon, Mme Rose dit Poivron, le religieux Chouala Bayaya Haidara vient de rejoindre la MCA. Qui sera le prochain ?

Binadjan Doumbia

Aidez-nous à lutter contre le Terrorisme Contactez le Centre d'appel « DÈMÉSO »
APPEL GRATUIT
80001120
80001122
+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75
STOP A L'INSECURITE
F A Ma
FORCES ARMEES MALIENNES
HALTE AU TERRORISME AU MALI

PONAM : Le plan d'action adopté !

Le ministre des Maliens établis à l'Étranger et de l'Intégration Africaine, Monsieur Ag Attaher, a procédé au lancement officiel du processus de révision de la Politique Nationale de Migration (PONAM) et son plan d'action.

La mise en œuvre de la PONAM a permis d'obtenir des résultats concrets dans la gouvernance migratoire au Mali. Cela inclut notamment le renforcement de la protection des migrants, tant dans les pays d'accueil que de transit, ainsi que la coopération internationale sur les questions migratoires. Des actions d'information et de sensibilisation sur la migration irrégulière ont été réalisées, tout comme la création d'opportunités d'emploi pour de nombreux jeunes. Le dialogue avec les Maliens établis à l'étranger a également été renforcé, avec notamment l'organisation des États Généraux de la Migration et la mise en place d'un cadre de concertation.

L'histoire des migrations fait partie intégrante de l'histoire de l'humanité et a connu des évolutions notables ces dernières années. À notre époque, la question migratoire est devenue un axe majeur de coopération entre les pays d'origine, de transit et de destination. Elle est également un sujet primordial dans les débats politiques de certains pays d'accueil et une stratégie de lutte contre la pauvreté pour certaines communautés.

La migration est perçue dans la plupart des pays d'origine comme une alternative à la dégradation des ressources naturelles, aux changements climatiques, à l'instabilité sociopolitique, aux défis sécuritaires et au chômage des jeunes, entre autres.

Avec environ six millions de personnes, les Maliens établis à l'étranger constituent une composante importante du capital

humain national, un potentiel inestimable en termes d'expertise diversifiée. Ils représentent également une source d'épargne mobilisable pour le financement du développement national. L'apport de la diaspora ne se mesure pas seulement à sa contribution financière et technique, mais aussi à sa capacité à faciliter les échanges économiques et les transferts sociaux entre les pays d'origine et de résidence.

Le ministre des Maliens établis à l'Étranger et de l'Intégration Africaine, Monsieur Ag Attaher, a souligné que la migration irrégulière est une véritable préoccupation pour le Mali. Elle est synonyme d'histoires déchirantes de vies brisées, d'espoirs perdus et de familles séparées. Certaines de ces histoires se terminent tragiquement, avec des pertes en mer ou dans des déserts hostiles. De nombreux migrants ne survivent pas à cette traversée périlleuse, victimes de naufrages, d'épuisement ou de violences inimaginables. La lutte contre l'immigration irrégulière est un effort collectif qui nécessite la mobilisation de tous les acteurs de la société. En travaillant ensemble, nous pouvons créer un environnement propice au développement, à la stabilité et à la prospérité, et ainsi dissuader les jeunes de risquer leur vie dans des migrations irrégulières. Face à ces enjeux importants dans le domaine de la migration, les plus hautes autorités de notre pays ont fait de sa gestion une priorité. C'est dans ce cadre qu'une Politique Nationale de Migration (PONAM) ambitieuse et son plan d'action ont été adoptés par le Gouvernement en septembre 2014.

En ce qui concerne les défis, le ministre Mossa Ag Attaher a souligné la persistance de la migration irrégulière, l'insuffisance d'opportunités de migration légale, le manque d'une approche commune et concertée entre les pays de départ et les pays d'accueil pour la gestion des questions migratoires, l'accompagnement des porteurs de projets d'investissement de la diaspora, la mobilisation des jeunes générations issues de la migration pour le développement national, la prise en compte des effets des changements climatiques sur les migrations, la prise en compte des questions de santé des migrants et l'implication du secteur privé dans la gestion de la migration. Près de 10 ans après l'adoption de la Politique nationale de migration, il est nécessaire de la réviser afin de l'adapter aux nouvelles réalités de la migration. Je souhaite que ce processus de révision soit le plus inclusif possible en impliquant toutes les parties prenantes au niveau local, national et au sein de la diaspora malienne. Nous sollicitons l'accompagnement de chaque acteur pour réussir ce processus. "La question qui se pose à nous tous aujourd'hui est de savoir comment dépasser la phase d'urgence pour mettre en place des programmes ambitieux qui tiennent compte des causes profondes des migrations. En d'autres termes, il s'agit pour nous tous (État, partenaires, société civile, secteur privé et collectivité), en plus des rapatriements volontaires, de réfléchir et de mettre en œuvre de véritables programmes d'insertion et de réintégration durables au profit des migrants de retour", a-t-il souligné.

Ibrahim Sanogo

Situation des journalistes en zones de conflit
L'UNESCO fait le point annuel 2023

Dans un rapport récent publié par l'UNESCO, une hausse alarmante du nombre de journalistes tués dans les zones de conflit a été mise en évidence. En 2023, pas moins de 65 journalistes ont perdu la vie dans l'exercice de leur métier. Cette situation préoccupante met en lumière les dangers auxquels sont confrontés les journalistes qui travaillent dans des régions en proie à des conflits armés. Cet article vise à analyser les chiffres alarmants, les causes et les conséquences de cette situation, ainsi que les mesures qui pourraient être prises pour assurer la sécurité des journalistes dans ces zones.

Selon les données du rapport de l'UNESCO, l'année 2023 a été particulièrement meurtrière pour les journalistes travaillant dans les zones de conflit. Le nombre de journalistes tués a presque doublé par rapport aux trois années précédentes. Le dernier trimestre de l'année a été particulièrement meurtrier, avec 27 décès en zones de conflit, soit le trimestre le plus meurtrier depuis au moins 2007. Comparé à l'année précédente, le nombre de journalistes tués a diminué, passant de 88 à 65. Cependant, cette baisse globale masque une tendance préoccupante : une forte augmentation du nombre de journalistes tués dans les zones de conflit.

Selon Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO, cette hausse du nombre de journalistes tués en zones de conflit est alarmante. La majorité de ces meurtres sont survenus dans le contexte des affrontements au Moyen-Orient. Cependant, il est important de noter que les chiffres précédemment cités ne tiennent pas compte des décès de journalistes dans des circonstances sans rapport avec leur profession, qui ont également été signalés en grand nombre

en 2023. Les journalistes sont confrontés à de multiples menaces, telles que les agressions physiques, les détentions, la confiscation de matériel et l'interdiction d'accéder aux sites de reportage. De nombreux journalistes ont également été contraints de fuir ou de cesser leur activité.

Face à cette situation alarmante, il est essentiel de prendre des mesures pour garantir la sécurité des journalistes travaillant dans les zones de conflit. Les gouvernements et les organisations internationales doivent renforcer la protection des journalistes en mettant en place des mesures de sécurité adaptées. Il est également nécessaire de sensibiliser davantage l'opinion publique à l'importance de la liberté de la presse et du travail des journalistes. Les agressions physiques, les détentions arbitraires et les autres formes de violence à l'encontre des journalistes doivent être condamnées et punies. De plus, il est crucial de reconstruire les infrastructures médiatiques endommagées ou détruites, afin de permettre aux journalistes de poursuivre leur travail en toute sécurité. La situation des journalistes dans les zones de conflit est préoccupante, comme en témoignent les chiffres récents publiés par l'UNESCO. Malgré une diminution du nombre total de meurtres de journalistes dans le monde, le nombre de journalistes tués dans les zones de conflit continue d'augmenter. Il est essentiel de prendre des mesures concrètes pour assurer la sécurité des journalistes et garantir leur liberté d'expression. La protection des journalistes est cruciale pour préserver la démocratie et permettre une couverture médiatique indépendante et objective des zones de conflit.

Siguéta Salimata Dembélé

www.malikile.com

Exploits du DG de l'INPS : Les félicitations du Dr Fomba

Les efforts inestimables du Directeur Général et du personnel de l'INPS ont été salués par Aboubacar Sidiki Fomba lors d'un atelier d'immersion organisé par l'Institut national de prévoyance sociale (INPS). Cet atelier s'est tenu le 12 décembre 2023 à la salle Wa Kamissoko du CICB et a réuni les membres du Conseil national de Transition (CNT), en particulier ceux de sa Commission du Développement social et de la Solidarité, ainsi que les membres du cabinet du ministre de la Santé et du développement social.

L'objectif principal de cet atelier était d'informer les membres du CNT sur les activités de l'INPS et les difficultés auxquelles l'institut est confronté dans l'accomplissement de ses missions, afin d'obtenir leur soutien et leur accompagnement dans la recherche de solutions. Les principaux sujets abordés lors de cet atelier étaient le projet de loi sur les principes fondamentaux de la création, de l'organisation et du fonctionnement des établissements publics à caractère social, ainsi que le projet de Code de prévoyance sociale et son projet de décret d'application. Les difficultés liées au recouvrement et au service des prestations sociales par l'INPS ont également été partagées avec les membres du CNT.

Lors de la cérémonie d'ouverture, le Directeur général de l'INPS, M. Ousmane Karim Coulibaly, a exprimé sa fierté d'être écouté et accompagné par le Conseil national de Transition, soulignant que cette institution législative joue un rôle crucial dans la marche du pays vers le renouveau. Il a également souligné l'importance pour l'INPS d'être constamment engagé dans des réformes paramétriques afin de garantir la survie des régimes de prévoyance sociale pour le bien-être de la population malienne. Selon M. Coulibaly, la sécurité sociale est étroitement liée à l'économie, et une économie forte contribue

à une meilleure sécurité sociale. Il a donc appelé à une synergie d'actions entre les différentes administrations publiques pour atteindre les résultats souhaités.

Le Directeur général a également rappelé que l'INPS est engagé dans des réformes majeures, en collaboration avec d'autres institutions de sécurité sociale du pays, afin de remédier aux insuffisances constatées dans l'application des textes régissant la prévoyance sociale au Mali.

Cet atelier d'immersion a permis aux membres du CNT d'obtenir une meilleure compréhension des activités et des défis de l'INPS, tout en soulignant l'importance de la sécurité sociale dans la construction d'un Mali nouveau. Les réformes en cours visent à améliorer l'application des textes régissant la prévoyance sociale et à garantir une sécurité sociale résiliente pour le bien-être de la population malienne. Les réformes en cours au Mali dans le domaine de la prévoyance sociale visent à remédier aux insuffisances constatées dans l'application des textes régissant ce secteur. Selon le Directeur général de l'INPS (Institut National de Prévoyance Sociale), ces réformes permettront de résoudre de nombreux problèmes, et beaucoup d'espoir repose sur le soutien des membres du CNT (Conseil National de Transition) dans la mise en œuvre de ces réformes en matière de sécurité sociale.

Le Directeur général de l'INPS a dénoncé les pratiques frauduleuses de certains employeurs, telles que la non-déclaration ou la sous-déclaration de travailleurs, la sous-déclaration des cotisations sociales ou encore la production de faux

documents administratifs. Malgré cela, il reste optimiste grâce aux réformes en cours dans le secteur minier et au redémarrage des activités de certaines entreprises industrielles, qui devraient augmenter les recettes fiscales et sociales. Il exprime sa gratitude envers tous les membres du CNT, en particulier ceux de la Commission Santé et Développement social, pour leur collaboration lors de la préparation de cet atelier. Il conclut en souhaitant que le Très Haut les guide dans leurs prises de décision pour le bien-être physique et social de la population malienne.

Le président de la Commission Santé et Développement social, représentant le président du CNT, rappelle que cette session d'immersion fait suite aux séances d'écoute organisées par sa commission pendant la période intersessions parlementaires. Les difficultés rencontrées par l'INPS ont été relevées, notamment la non-adhésion de tous les employeurs à la télé-déclaration, l'absence de passerelles entre le régime général et celui d'assurance volontaire, la non-exécution des décisions de justice en faveur de l'INPS en matière de recouvrement contre les multinationales et les Établissements publics à caractère administratif (EPA), l'absence de possibilité d'indemnisation des maladies professionnelles, et les contraintes liées aux services de prestation AMO par les structures sanitaires de l'INPS.

Le président de la commission exprime sa reconnaissance envers le Directeur général et tout le personnel de l'INPS pour leurs efforts considérables dans la réalisation des objectifs fixés, estimés à 95%. Sa commission se réjouit de la signature de certaines conventions en faveur des Maliens établis à l'étranger, ainsi que des innovations engagées par la Direction générale de l'INPS.

Enfin, le président de la commission félicite le ministre de la Santé et du Développement social pour son engagement et son leadership, qui se reflètent dans les performances des départements relevant de son ministère. La commission dirigée par Aboubacar Sidiki Fomba joue un rôle important dans le contrôle de l'action gouvernementale et dans le suivi et l'orientation des politiques au Mali. Son objectif principal est de soutenir et d'apporter son expertise pour atteindre les objectifs qui bénéficient à la population malienne. Dans son discours, Aboubacar Sidiki Fomba a salué les efforts considérables du président de la Transition, Colonel Assimi Goïta, du gouvernement et du président du CNT pour leur leadership et leur engagement à améliorer le travail parlementaire au profit de la population malienne.

Il convient de rappeler que l'Institut national de prévoyance sociale (INPS) est un établissement public à caractère administratif qui possède la personnalité morale et l'autonomie financière. Il est placé sous la tutelle du ministère de la Santé et du Développement social. L'INPS est l'un des outils mis en place par l'État pour mettre en œuvre sa politique de sécurité sociale en faveur des travailleurs du secteur privé, des prestataires de services de l'État et des professions libérales.

Les principales missions de l'INPS sont de collecter les cotisations sociales basées sur les salaires des travailleurs et les revenus des non-salariés, et de fournir les différentes prestations prévues par le Code de Prévoyance Sociale. Ces prestations comprennent le régime des prestations familiales, le régime des accidents du travail et des maladies professionnelles, le régime de l'assurance vieillesse invalidité et allocation de survivants, ainsi qu'une action sanitaire et sociale.

Fatou Sissoko

Tourisme au Mali : Faire du secteur un moteur de l'économie nationale

Dans le but de promouvoir le tourisme local au Mali et d'encourager les Maliens à découvrir nos sites touristiques, le Conseil supérieur du Tourisme a été créé pour faire la promotion du tourisme local. Cette instance suprême, rattachée à la Primature, a tenu sa première réunion ordinaire hier, le 21 décembre 2023, à l'hôtel Laïco Amitié de Bamako. Le Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga, en tant que président du conseil, a présidé cette session, qui a également compté la présence du ministre de l'artisanat, de la culture, de l'industrie hôtelière et du tourisme, M. Andogoly Guindo, ainsi que de la présidente de l'Association malienne des agences de voyage et de tourisme (AMAVT), Mme Cissé Fadimata Kouyaté.

Dans son discours d'ouverture, le Président du Conseil Supérieur du Tourisme, Dr Choguel Kokalla Maïga, a souligné l'importance du secteur du tourisme, de l'artisanat et de la culture au Mali. Selon lui, le développement du pays passe nécessairement par les acteurs du tourisme, qui ne ménagent aucun effort pour faire revivre le secteur malgré la crise multidimensionnelle que traverse le pays. Le gouvernement considère donc ce secteur comme une priorité. Cette session permettra aux participants de dresser un diagnostic objectif de la situation du tourisme au Mali et de formuler des propositions concrètes pour la renaissance du secteur touristique du pays. Le Président a également invité le ministre de l'Artisanat, de la culture, de l'industrie hôtelière et du tourisme à poursuivre cette session afin de faire le bilan des activités du secteur touristique, et

non de l'oublier comme une simple cérémonie ou un événement.

Précédemment, la présidente de l'AMAVT, Mme Cissé Fadimata Kouyaté, a pris la parole pour rappeler au Premier ministre que pendant de nombreuses années, le tourisme était une activité majeure au Mali, génératrice de revenus, créatrice d'emplois, contribuant à la balance des paiements et favorisant l'interconnexion des peuples et le respect de leurs réalités. Mais, selon Mme Cissé, «ces dernières années, en raison d'événements négatifs tels que les crises politico-sécuritaires et les pandémies, le tourisme a connu une chute vertigineuse depuis 2009 en raison de la classification du Mali en zone rouge par les conseils de voyage des chancelleries occidentales», a-t-elle regretté.

Elle ajoute qu'auparavant, le Mali était l'une des destinations les plus prisées en Afrique de l'Ouest. Notre pays se vantait de la diversité de son potentiel touristique et de sa spécificité. Le tourisme culturel, le tourisme de découverte du triangle touristique Mopti-Pays Dogon-Tombouctou, l'univers fascinant des Dogons, pour n'en citer que quelques-uns, ont fait la renommée du tourisme malien. Mais aujourd'hui, le Mali est à la croisée des chemins, en attente d'une reprise que les professionnels n'espèrent pas beaucoup. Cependant, le partenariat public-privé (PPP) est en train de changer la donne dans le secteur du tourisme. Cela a été rendu possible grâce aux mesures prises par le ministre en charge du tourisme. «C'est pourquoi nous remercions le ministre Andogoly Guindo pour toutes les initiatives qu'il a prises, ainsi que celles du secteur privé qu'il a soutenues», a-t-elle souligné en exprimant sa gratitude envers le chef du département du tourisme au Mali.

Selon Mme Cissé Fadimata Kouyaté, étant donné l'impossibilité de vendre les produits touristiques aux prescripteurs qui pourraient les commercialiser, il est souhaitable que les acteurs du secteur touristique du Mali se réunissent pour concevoir la seule alternative crédible permettant de redonner vie au tourisme et de soutenir les premiers concernés. C'est le vœu exprimé par la présidente de l'AMAVT.

Mme Cissé Fadimata Kouyaté souligne également que les charges d'exploitation des agences de voyages et des hôtels sont énormes. Cependant, ils sont en train de changer de paradigme afin de surmonter les résistances culturelles. «Aujourd'hui, cela marque le début d'un changement de mentalité vers des attitudes pratiques qui contribuent à l'essor du tourisme. C'est un vaste chantier, mais c'est le début de l'espoir pour une activité qui peut renaître de ses cendres», a déclaré la présidente de l'AMAVT.

Il convient de noter que les points à l'ordre du jour de cette première session comprenaient, entre autres, une présentation du rapport sur le tourisme malien (2013-2022) et ses perspectives d'évolution par M. Mamary Diarra, directeur national du tourisme et de l'hôtellerie. Cette présentation a été suivie d'échanges sur le rapport présenté.

Ki-Zerbo

Niger
L'Allemagne souhaite reprendre sa coopération militaire

L'Allemagne est «intéressée» par une reprise de la coopération militaire avec le Niger, partiellement suspendue depuis le coup d'État de juillet, a indiqué mardi le ministre allemand de la Défense lors d'une visite à Niamey, après des échanges avec son homologue nigérien.

Le ministre allemand de la Défense, Boris Pistorius, a affirmé que l'Allemagne est «intéressée par la reprise de projets» au Niger, dans le cadre de la coopération militaire. Berlin compte une centaine de soldats, installés dans la base aérienne de Niamey où étaient stationnées une partie des troupes françaises jusqu'à leur récent départ à la demande du régime militaire.

«Nous avons signalé que nous étions intéressés à garder la base» militaire, a ajouté M. Pistorius. Depuis le coup d'État qui a renversé le président élu Mohamed Bazoum le 26 juillet, «nous n'avions pas tout arrêté. Nous avions laissé notre conseiller militaire ici», ainsi que les «forces spéciales» et «laissé les soldats nigériens s'entraîner avec nous», a-t-il poursuivi.

Sa visite est la première d'un ministre européen au Niger depuis le coup d'État. Malgré des

«circonstances difficiles», il a évoqué une «conversation» qui «donne de l'espoir pour la continuité d'une bonne relation» entre les deux pays. «J'ai été clair plusieurs fois dans le passé sur le fait qu'il est important pour l'Allemagne», les «partenaires européens et d'autres partenaires de s'investir dans cette région», a-t-il souligné.

M. Pistorius a ajouté que l'Allemagne souhaite notamment «discuter de la continuité du projet» de construction d'un «hôpital», l'hôpital «militaire de référence» a précisé son homologue nigérien, le général Salifou Mody, dans un communiqué publié mardi. «Nous continuerons les discussions» de travail «à partir de janvier», a déclaré Boris Pistorius.

Son homologue nigérien a par ailleurs indiqué qu'avec l'appui de l'Allemagne, le Niger a développé des centres de formation pour les sous-officiers, pour les forces spéciales, mais aussi d'autres projets liés au transport militaire.

Toutefois, la présence des troupes étrangères au Niger, dont celle des forces militaires allemandes, sera encadrée par des textes et soumise à de nouvelles conditions, ainsi qu'à l'appréciation du peuple nigérien, a affirmé le général Mody. En septembre, les autorités allemandes avaient laissé entendre qu'elles pourraient retirer leurs troupes du pays, après l'annonce faite par Paris du retrait de ses quelque 1 500 soldats, dont les derniers devraient avoir quitté le pays sahélien d'ici la fin de l'année, selon Niamey.

Une semaine après le coup d'État, que Berlin avait condamné, le gouvernement allemand avait suspendu son aide au développement et son appui budgétaire au Niger.

Binadjan Doumbia

www.malikile.com

Sénégal : Toujours pas de fiches de parrainage pour Sonko

Le représentant de l'opposant sénégalais emprisonné, Ousmane Sonko, a été empêché mardi dernier de récupérer les documents nécessaires à sa candidature à l'élection présidentielle de 2024, malgré sa réintégration par la justice sur les listes électorales.

Un juge sénégalais a ordonné jeudi la réintégration de M. Sonko sur les listes électorales, mettant ainsi fin à un bras de fer de plus de deux ans avec l'État, qui a été marqué par plusieurs épisodes de troubles meurtriers.

Le temps presse pour l'opposant, qui doit recueillir ses parrainages et déposer sa candidature à l'élection présidentielle de février, où il est l'un des favoris, d'ici le 26 décembre.

Le mandataire Ayib Daffé, accompagné de son avocat Me Clédor Ly, s'est présenté mardi à la Direction générale des élections (DGE) et à la Direction de l'automatisation du fichier, des organismes relevant du ministère de l'Intérieur, afin d'obtenir notamment les formulaires de recueil de parrainages.

Cependant, ils ont été empêchés de rencontrer les responsables de ces services et donc de recevoir les documents, ont-ils raconté à la presse.

« Nous avons été témoins d'un jeu du chat et de la souris de hauts fonctionnaires qui ne voulaient pas nous rencontrer, le mandataire et les avocats d'Ousmane Sonko. Ils se sont cachés derrière leur bureau pour refuser de nous recevoir, et le ministre de l'Intérieur a déployé un dispositif de sécurité impressionnant (...) pour nous bloquer l'entrée », a déclaré Ayib Daffé après plusieurs heures d'attente infructueuse.

« Nous reviendrons autant de fois que nécessaire, car nous avons le droit de notre côté. Nous avons la justice de notre côté. Nous avons le peuple de notre côté », a-t-il martelé.

« Pourquoi la violence est-elle érigée en maître dans ce pays ? Le peuple ne peut pas être pris en otage », s'est indigné l'avocat Me Clédor Ly lors d'une déclaration à la presse quelques minutes plus tard. « Cette élection ne peut pas refléter la volonté populaire si Ousmane Sonko n'en fait pas partie », a-t-il ajouté.

« Il est important que la communauté internationale sache que le peuple sénégalais n'est pas un peuple violent, mais un peuple debout qui demande simplement que ce pays respecte la loi, l'État de droit et la démocratie, afin que nous puissions vivre en paix », a-t-il déclaré.

« Si une caste de personnes sabote tout cela, la communauté internationale n'a pas le droit de se taire », a-t-il conclu. Sonko, âgé de 49 ans, a été reconnu coupable le 1er juin de corruption de mineure et condamné à deux ans de prison ferme. Ayant refusé de comparaître lors du procès, il a été condamné par contumace.

Il a été incarcéré fin juillet pour d'autres chefs d'accusation, notamment incitation à l'insurrection, association de malfaiteurs liée à une entreprise terroriste et atteinte à la sécurité de l'État. Il dénonce dans toutes ces affaires un complot visant à l'empêcher de participer à l'élection présidentielle, ce que le pouvoir nie.

Binadjan Doumbia

GUINÉE :
Un duo Diawara à la tête du Syli

La Fédération guinéenne de football a récemment annoncé la nomination d'un nouveau duo d'entraîneurs pour l'équipe nationale de football de la Guinée, connue sous le nom de Syli. Fousseini Diawara, ancien défenseur des Aigles du Mali et ancien entraîneur adjoint de l'équipe nationale malienne, a été nommé sélectionneur adjoint de l'équipe de Guinée. Il travaillera aux côtés de Kaba Diawara, qui occupe déjà le poste de sélectionneur.

Fousseini Diawara apporte avec lui une riche expérience en tant qu'ancien joueur international et entraîneur adjoint des Aigles du Mali. Il a été recommandé pour ce poste par Kaba Diawara, qui occupe le poste de sélectionneur depuis un certain temps. Les deux hommes ont déjà travaillé ensemble en tant que consultants sur le plateau TV de Canal+.

Selon des médias guinéens, la décision de remplacer l'ancien adjoint, Charly Paquille, a été motivée par des problèmes de relations avec les joueurs. Il semblerait que les méthodes de travail de Charly Paquille ne convenaient pas aux cadres de l'équipe, ce qui a conduit à des tensions dans le vestiaire. Les joueurs concernés se sont plaints auprès de Kaba Diawara, qui a donc pris la décision de le remplacer.

La Fédération guinéenne de football a transmis la demande de changement d'entraîneur au ministère de la Jeunesse et des Sports, qui a approuvé la décision. Le duo Diawara sera donc chargé de mener l'équipe du Syli de Guinée lors de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations qui se tiendra en Côte d'Ivoire en 2023.

Cette nouvelle nomination suscite beaucoup d'attentes et d'espoirs parmi les supporters de l'équipe nationale guinéenne. Le duo Diawara aura pour mission de préparer l'équipe pour cette compétition majeure et de viser la performance et la réussite. Les supporters

espèrent que ce changement apportera une nouvelle dynamique à l'équipe et renforcera sa cohésion.

Il reste maintenant à voir comment Fousseini Diawara et Kaba Diawara travailleront ensemble pour développer une stratégie gagnante et mettre en place une équipe compétitive. Les prochains mois seront cruciaux pour la préparation de l'équipe en vue de la CAN 2023. Les supporters guinéens espèrent que ce duo d'entraîneurs saura répondre aux attentes et mener le Syli de Guinée vers de nouveaux succès sur la scène internationale.

Fatou Sissoko

HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

Vos idées seront en probable contradiction avec celles de vos partenaires professionnels. Si vous tentez la voie du dialogue pour parvenir à un compromis, attendez-vous à ce qu'elle ne vous mène à aucune issue, car le ciel n'y est pas favorable. Laissez la situation se décanter d'elle-même et travaillez sur vos propres projets en attendant. C'est ce que vous aurez de mieux à faire.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Ce qui se passe au travail vous agace. Et vous aimeriez déjà avoir passé les fêtes de fin d'année pour savoir si cela vaut la peine de continuer. Faites toutefois attention et ne baissez pas les bras. Vous devez continuer à fournir des efforts pour que ce début d'hiver ne soit pas synonyme de gros problèmes. Faites votre travail habituel en ce premier jour de l'hiver, ce sera la meilleure solution pour l'avenir.

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

C'est le calme plat côté travail. Pourquoi ne pas en profiter pour mettre en ordre votre bureau, trier tous vos mails non lus, archiver des dossiers et jeter tout ce qui ne sert plus ? Ce sera l'occasion pour vous de dresser un petit bilan des mois qui viennent de s'écouler. Organisez-vous une sortie entre collègues pour resserrer les liens et faire le point ensemble. En plus, cela vous permettrait de connaître les derniers potins que vous avez manqués entre deux réunions.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

Votre patience va être mise à rude épreuve aujourd'hui. La ligne de travail concernant un projet en particulier et mise sur pied collectivement sera remise en question. Cette remise en cause pourrait être formulée par un collègue jalousant vote leadership naturel. Ne vous laissez pas déstabiliser et faites preuve de diplomatie. Dans le cas contraire, la situation pourrait se gangréner et nuire à la cohésion d'équipe.

Lion (22 juillet - 23 août)

Il faudra faire preuve d'esprit d'équipe ce jour. Votre supérieur vous demande de mettre les bouchées doubles avant les fêtes de fin d'année, vous ne pourrez y arriver seul. La communication avec les autres et l'adaptabilité seront des qualités clés aujourd'hui. Ne rechignez pas à partager les trucs et astuces avec vos partenaires professionnels, cela vous sera utile pour débloquer les dossiers dans les délais impartis.

Vierge (23 août 23 septmbre)

Vous ne ferez pas de miracle au travail. Tout est compliqué et même si c'est le premier jour de l'hiver, cela ne changera rien. Vous vous enlisez dans des complications qui vous semblent insurmontables. Attendez et cela va aller mieux plus tard. Ce n'est pas le bon jour non plus pour décrocher un nouveau poste. Il y aura toujours un petit quelque chose qui ne va pas. Là encore, soyez patient. Les choses s'arrangeront.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Côté boulot, c'est la routine, et celle-ci commence à vous peser. En ce premier jour d'hiver, prenez la décision de repenser votre espace bureau pour le rendre plus accueillant. Une plante, un stylo amusant, un nouveau cadre... il suffit de peu pour mettre de la vie dans cet endroit où vous passez beaucoup de temps. Vous prendrez ainsi plus de plaisir à travailler, même lors des longues journées d'hiver qui vous attendent.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Si vous travaillez aujourd'hui, vous allez encore une fois faire preuve d'une créativité débordante. Même si vous avez du mal à vous exprimer en public, sachez que vous méritez d'être entendu, alors essayez de faire valoir vos idées auprès de vos collègues. Si vous parvenez à mettre votre timidité de côté, vous obtiendrez des félicitations, et peut-être même la promotion que vous attendez... Lancez-vous : cela en vaut la peine.

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Une personne malintentionnée tentera de vous discréditer, mais votre hiérarchie ne sera pas dupe et vous redoublerez d'efforts pour montrer votre bonne foi. Avec l'hiver qui s'installe, l'ambiance est plus morose au travail. Pourquoi ne pas proposer à vos collègues d'aller boire un verre en fin de journée ? De nouvelles collaborations pourraient surgir de façon inattendue.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

À l'approche des fêtes de fin d'année, l'atmosphère au travail est festive. C'est une bonne journée pour vous laisser aller aux compliments et tisser des liens avec des collègues ou des clients que vous connaissez moins. On pourrait vous faire des confidences qui feront naître chez vous de nouvelles ambitions et de nouveaux projets. L'air de rien, c'est une journée très fertile pour la suite. Profitez-en et ne vous mettez pas la pression inutilement.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Cette période n'est pas votre tasse de thé. Au bureau, les distractions sont nombreuses. Vous préférez les ambiances calmes et feutrées pour travailler. Les professions libérales mettent les bouchées doubles. Ce premier jour d'hiver marque le début d'une période intense. C'est le moment de jouer les fourmis pour pouvoir assumer un style de vie plus « cigale » à compter du printemps.

Poisson (19 février - 21 mars)

Cette première journée hivernale vous donne envie de fertiliser les sols. Vous avez laissé quelques projets en jachère. Vous devez vous en occuper pour qu'ils puissent se concrétiser à moyen terme. En effet, le temps est votre allié à condition que vous décidiez aujourd'hui de l'orientation à suivre au cours des prochains mois. Les professions libérales en profitent pour accélérer la cadence et concrétiser des contrats en cours.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Pour tous **renseignements**, **abonnements**, **reportages**, **publicités**, **annonces** ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | ampikile@gmail.com | www.malikile.com